

Permettez-moi d'abord de remercier la Chambre de commerce du Manitoba de me donner l'occasion de m'adresser à vous à Winnipeg. Si vous pensez avoir trop entendu parler de la Constitution, Dieu sait que c'est aussi mon cas. Tout le monde connaît d'autres dossiers dont nous aimerions mieux discuter, mais j'ai demandé de venir ici parce que je crois que nous ne pouvons passer à la réalisation de nos autres buts sans faire avancer la Constitution. En outre, je m'alarme vraiment du mécontentement qui va croissant au Canada, dans toutes les parties du Canada, et qui pourrait menacer notre volonté de conserver notre remarquable pays.

Les différends sur la question de l'Accord du lac Meech sont profonds, et l'opinion de tout ministre du gouvernement canadien à son sujet laissera sceptiques beaucoup d'entre vous. Et je suis bien ce que je suis : un ministre de ce gouvernement, un tenant de l'Accord du lac Meech et un Canadien de l'Ouest qui a eu le privilège d'être élu Premier ministre du pays et qui a maintenant la responsabilité quotidienne de traiter avec des nations et des peuples qui envient grandement la chance du Canada. Je suis un ardent partisan (vous pouvez le demander à Nelson Riis), mais j'ai essayé, tout au long de ma carrière, de faire passer l'intérêt général avant le mien, et c'est dans cet esprit, je l'espère, que vous m'entendrez aujourd'hui.

Je veux faire trois remarques.

D'abord, la question que soulève cette controverse dépasse l'Accord du lac Meech. Si cette entente est rejetée, l'unité et la réputation de l'ensemble du Canada en souffriront. Ceux qui envisagent de rejeter l'Accord du lac Meech devraient le faire en connaissance de cause.

Je ne vais pas entrer aujourd'hui dans le débat concernant les coûts réels que le rejet de l'Accord pourraient entraîner. Personne ne peut les calculer avec certitude. Je vais faire valoir que, à mon avis, quels que soient les coûts économiques de ce rejet, les Canadiens paieraient un prix encore plus élevé du simple fait de l'érosion de notre volonté de vivre ensemble.

Par ailleurs, à mon avis, l'approbation de l'Accord du lac Meech d'ici le 23 juin revêtira une importance symbolique et nous permettra de passer à d'autres changements qui seraient impossibles en cas d'échec. Qui plus est, cette approbation amènerait les Canadiens, partout, à penser et à agir de façon plus constructive pour l'ensemble de notre pays tel qu'il est en 1990 et tel qu'il peut devenir. Nous devons tous voir dans l'acceptation de l'Accord du lac Meech seulement le début du renouveau du pays privilégié, diversifié et moderne qui est le nôtre.

Ma deuxième remarque concerne les options pratiques qui s'offrent à nous dans les 54 jours qui nous séparent du 23 juin.

Permettez-moi de commencer par une option que certains d'entre vous pourraient favoriser et de vous dire pourquoi je crois qu'elle est exclue. Il s'agit de l'option qui consiste à "mettre au rancart" l'Accord du lac Meech et à tout recommencer. Voilà qui paraît simple, sans détour, comme les conseils que certains d'entre vous voulaient prodiguer aux Jets après leur défaite aux mains des Oilers ou les conseils que je voulais prodiguer aux Flames.